

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00670 Numéro SIREN : 808 612 618 Nom ou dénomination : A.R.G. INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2023 sous le numéro de dépôt 4550



Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/MCU/2014 B 00670

SOFAR

CS 60696

1 RUE NICOLAS BAUDIN

85017 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Nos références : MCU/2014 B 00670

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A.R.G. INVEST

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

ZI de la Grenoblerie
1 RUE RENÉ CASSIN
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 808612618 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 16/08/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 08/08/2023, enregistré sous le numéro 2023/4550, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022

Récépissé délivré le 16/08/2023

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ



Déposé le 08/08/2023
N° 2014 B 670
N° 612 618 RCS SAINTES

A.R.G INVEST

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 Rue René Cassin - ZI de la Grenoblerie
17400 ST JEAN D ANGELY
808 612 618 RCS SAINTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 5 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

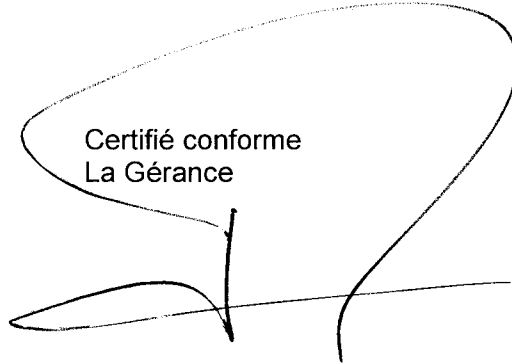
L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -85 351,84 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------------|
| - Perte de l'exercice : | -85 351,84 euros |
| - A due concurrence sur le compte "autres réserves" | - 12 331,76 euros |
| - Le solde, au compte "report à nouveau"
Lequel ressortira ainsi débiteur d'un pareil montant | -73 020,08 euros |

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance





Comptes annuels 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

EURL A.R.G.INVEST

1 Rue René Cassin
17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY

Exercice clos au 31/12/2022

Certifié copie conforme
La gérance

www.cabinetsofar.com



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	183 473	81 336	102 137	183 473
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	183 473	81 336	102 137	183 473
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	92 284		92 284	101 639
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	921		921	1 161
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	93 205		93 205	102 800
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	276 678	81 336	195 342	286 273



Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 332	17 108
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-85 352	-4 776
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-62 020	23 332
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	28 470	29 059
Découverts et concours bancaires	173	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	28 643	29 059
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	226 397	231 632
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 322	2 250
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	257 362	262 941
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	195 342	286 273

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
			31/12/2022	31/12/2021
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Autres achats et charges externes (a)			3 680	3 089
Total charges d'exploitation (II)			3 680	3 089
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-3 680	-3 089
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			81 336	
Intérêts et charges assimilées (4)			336	1 687
Total charges financières (VI)			81 672	1 687
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-81 672	-1 687
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-85 352	-4 776



Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Total des produits (I+II+V+VII)		
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	85 352	4 776
BENEFICE OU PERTE	-85 352	-4 776

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A.R.G.INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 195 342 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 85 352 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le compte de résultat